



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Japon

Question écrite n° 70881

Texte de la question

M. Arnaud Robinet interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les partenariats économiques entre la France et le Japon. Les relations économiques entre la France et le Japon sont fortes, notamment en termes d'investissements croisés : la France est le troisième investisseur étranger au Japon avec 9 % du stock d'IDE entrants, le Japon est le premier investisseur asiatique en France, avec 2 % du stock d'IDE entrants, et le sixième investisseur en termes d'investissements créateurs d'emploi. Sur le plan commercial, le Japon représente notre onzième client commercial (second en Asie derrière la Chine) avec 6,8 Mds d'euros d'exportations, et notre onzième fournisseur avec 8 Mds d'euros d'importations. En matière de politique industrielle, le Japon a fait le choix d'investir massivement dans la recherche et le développement, faisant aujourd'hui du pays un fournisseur mondial incontournable en technologies de pointe. Dans son rapport d'information présenté à la suite de la mission effectuée du 12 au 16 juin 2014, la délégation du groupe d'amitié France-Japon de l'Assemblée nationale a noté une forte envie de France au Japon : les opportunités d'affaires n'ont jamais été aussi nombreuses, et outre les secteurs de l'agroalimentaire et du luxe, de nombreux marchés de niche pourraient être conquis par des PME innovantes françaises, dans le domaine du nucléaire, de la robotique, des télécommunications, du numérique, ou encore des énergies renouvelables. Par ailleurs, la Chambre de commerce et d'industrie française au Japon prépare actuellement une grande opération commerciale pour le mois de mai 2015 nommée « Bonjour France », où plus de quatre-vingt marques françaises encore non présentes au Japon seront proposées dans un espace de vente de plus de 2 000 m², sachant que les régions françaises désireuses de mettre en valeur leur patrimoine culturel sont aussi invitées à s'associer à cet événement. Devant l'ensemble de ces potentiels de développement des échanges et des partenariats entre la France et le Japon, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les plus récentes avancées dans les partenariats économiques entre la France et le Japon.

Texte de la réponse

Notre relation économique-commerciale avec le Japon est dense et nos échanges de haut-niveau réguliers. En 2016, nos efforts se sont concentrés sur la modernisation de l'image de notre pays dans l'archipel, à travers l'organisation d'une Année franco-japonaise de l'innovation. Cette Année a donné lieu à une série d'événements mettant en valeur les réalisations de nos entreprises ainsi que les coopérations scientifiques franco-japonaises. Cet axe de travail restera au centre de nos actions dans la durée. Plus largement, le renforcement de nos échanges dans des domaines d'avenir d'intérêt commun pour les deux pays est une priorité : industrie du futur, numérique, spatial, économie bas-carbone, etc. Par ailleurs, au vu de la sophistication du marché japonais, nos entreprises produisant et/ou commercialisant des biens de consommation courante trouvent dans l'archipel un terreau particulièrement favorable. La réputation de qualité des produits français est un atout fort que nous entretenons de manière directe et indirecte, à travers une politique d'influence ambitieuse. Les négociations en cours d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Japon doivent enfin permettre d'ouvrir à nos entreprises un certain nombre de pans de l'économie japonaise : marchés publics, agriculture et agro-alimentaire, etc. Le Japon est le premier investisseur asiatique en France. Les pouvoirs publics français

travaillent plus particulièrement sur les sujets de préoccupations habituels des investisseurs japonais, notamment en renforçant la communication sur les réformes mises en œuvre en France (droit du travail, fiscalité, etc.). S'agissant du tourisme japonais en France, l'année 2016 a vu un fort fléchissement des flux entrants sur notre territoire, suite aux attentats à Paris et à Nice : la clientèle japonaise est particulièrement sensible au risque sécuritaire. Les premiers mois de 2017 ont néanmoins vu une nette amélioration des statistiques, que nous nous attachons à pérenniser et à conforter, dans la continuité de la campagne de relance dédiée menée au Japon en 2016.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70881

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 décembre 2014](#), page 10134

Réponse publiée au JO le : [2 mai 2017](#), page 3149